Conférence de presse de M. Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères, sur les négociations israélo-palestiniennes et sur l'hypothèse de l'utilisation d'armes chimiques en Syrie, à Jérusalem le 25 août 2013.

2013-08-25

Cette visite de deux jours m'a permis de rencontrer les principaux responsables palestiniens et israéliens et donc à la fois de bien mesurer où en était processus de paix et aussi de faire part des positions de la France. En Israël j'ai retrouvé les liens d'amitié qui existent entre Israël et la France. Le président de la République française doit se rendre en Israël d'ici quelques semaines et je le sais, sera très heureux de sa visite et le Premier ministre Netanyahu me l'a confirmé, il sera vraiment très bien accueilli.

Pendant cette visite, se sont déroulés des évènements importants dans la région et en particulier les suites du massacre chimique qui est intervenu dans la banlieue de Damas.

Alors que j'étais concentré sur l'objet de mon voyage, j'ai eu l'occasion d'avoir de nombreux contacts téléphoniques avec plusieurs responsables à travers le monde sur la question de Bachar Al-Assad.

Le président de la République française lui-même s'est exprimé sur ce sujet. Je peux vous confirmer que les indications sont totalement convergentes, à la fois malheureusement sur l'étendue de ce massacre chimique et sur la responsabilité écrasante du régime de Bachar Al-Assad.

Je peux vous confirmer aussi bien sûr, sans rentrer d'avantage dans les détails que quand un crime d'une telle ampleur est commis, il ne peut pas rester sans une réaction forte.

Q - Monsieur le ministre, le régime de Damas va-t-il permettre à la commission de l'ONU d'enquêter ?

R - La demande a été faite, il y a déjà quelques jours. Depuis, le site a été bombardé. On verra ce que sera le travail effectif qui sera fait, mais je peux vous dire qu'en ce qui nous concerne et à partir d'éléments extrêmement précis il n'y a aucun doute sur la matérialité des faits et sur leur amplitude.

Q - Pourriez-vous nous expliquer la logique qui vous conduit à dire que le processus de paix, s'il venait à aboutir, permettrait de stabiliser une région qui vit actuellement un véritable tremblement de terre alors qu'Israël est quelque part le seul îlot de stabilité dans la région ?

Et comment expliquer que l'Union européenne ait décidé de sanctionner Israël concernant la collaboration avec les institutions qui se trouvent au-delà de la ligne verte précisément au moment où les négociations avec les Palestiniens ont repris ?

R - Sur la première question, c'est vrai qu'on peut faire cette remarque assez exceptionnelle : très souvent on a vu Israël et les Territoires palestiniens dans une situation de conflit, de tensions, avec une série de graves événements alors qu'ailleurs dans un certain nombre de pays, c'était calme. Là nous sommes dans une situation quasi inverse puisqu'il y a - même si les événements sont très différents - ce qui se passe en Syrie, en Égypte, au Liban, tandis qu'ici en Israël et dans les Territoires palestiniens la situation peut paraître plutôt calme. Certains pourraient en tirer la conséquence qu'il ne faut rien faire. Ce serait une erreur. Je pense qu'il faut se saisir de cette situation qui est calme, qui est dû à l'évolution des mentalités et aussi à l'engagement du processus de paix.

Il n'y a pas d'ambiguïté là-dessus. La France soutient la reprise des négociations de paix. J'ai salué à la fois l'esprit de responsabilité du président Abou Mazen et du Premier ministre Netanyahu et salué aussi la ténacité de John Kerry et nous souhaitons que ces discussions, ces négociations reprennent du service.

Si elles aboutissent, elles ne vont pas résoudre par miracle toutes les autres difficultés dont beaucoup ont des racines différentes. Mais à mon sens, si nous avons un pôle de stabilité, de sécurité et de paix ici, cela ne peut avoir qu'un effet bénéfique sur l'ensemble de la région.

Sur la deuxième question, le sujet des «Directives», dont beaucoup de responsables israéliens m'ont parlé, là aussi on se trouve devant un paradoxe mais de nature très différente. Lorsque ce texte est intervenu, dans son esprit (et c'est ainsi qu'il a été conçu par ceux qui l'ont rédigé), il devait simplement tirer les leçons d'une situation passée et non pas apporter une modification de cette situation. L'idée principale, c'est de dire qu'il y a les accords de 67, les frontières de 67 et des colonies au-delà des frontières de 67 et la position de l'Europe et de la France est constante là-dessus. Mais le paradoxe, c'est que du point de vue israélien ça n'a pas été perçu du tout comme ça. Et on m'a cité des cas où ça risquait de modifier la situation dans un sens qui n'était certainement pas celui qu'avaient souhaité les auteurs. Et ce texte n'a certainement pas été conçu pour empêcher le processus de paix.

La conséquence que j'en tire est qu'il va falloir regarder tout cela de très près et s'il y a des malentendus ou des conséquences imprévues. Il faudra regarder de manière plus précise sans pour autant changer une approche qui a été depuis longtemps celle de l'Europe et de toute la communauté internationale. Donc il va falloir regarder cela de très près.

Q - À partir du moment où vous dites qu'il n'y a aucun doute sur la matérialité des faits concernant l'utilisation des armes chimiques, est-ce que cela veut dire que la Syrie ne peut pas échapper à la réponse ferme que vous souhaitez et que les Américains ont évoquée également ?

Et, deuxième question, quel serait l'objectif de cette réponse ? Est-ce que ce serait la destruction du stock d'armes chimiques, comme le demandent les Israéliens, ou alors ce serait plus minime ?

R - À partir du moment où la matérialité des faits est établie de façon incontestable, il y aura nécessairement une réponse. Et j'ai dit dès le début qu'il me semblait que cette réponse doit, à l'évidence, être une réponse forte. Maintenant quelle sera exactement la forme de cette réponse, vous me permettrez de ne pas m'étendre sur le sujet.

Pour terminer, je voudrais redire à mes hôtes israéliens combien j'ai apprécié la chaleur de leur accueil, et apprécié également la chaleur de l'accueil des responsables palestiniens. J'ai mesuré une fois de plus la très grande amitié entre Israël et la France et entre les responsables palestiniens et la France.

Je voudrais ajouter un mot, hors de la diplomatie, puisqu'il se trouve par le hasard des choses qu'à la fois notre ambassadeur en Israël et notre Consul général à Jérusalem s'en vont et vont être remplacés par des diplomates de grande qualité. Je voudrais les remercier pour le travail qu'ils ont fait, qui a été salué par tous leurs interlocuteurs.

Source http://www.diplomatie.gouv.fr, le 27 août 2013

Source : https://www.vie-publique.fr/discours/188841-conference-de-presse-de-m-laurent-fabius-ministre-des-affaires-etrange